

Rencontre des associations d'élus – AVIGNON 2016
Samedi 16 juillet 2016
au Cloître Saint-Louis

“LES POLITIQUES PUBLIQUES ONT-ELLES FAILLI ?”

Proposition de texte support à la discussion

Depuis le mois de décembre 2015 en écho aux attentats qui ont profondément bouleversé le pays, plusieurs séminaires ont réuni des élus à la culture, des professionnels, des artistes autour d'une thématique qui s'est imposée d'emblée : « *Les politiques publiques ont-elles failli ?* »

La suggestion faite lors des réunions de préparation de la rencontre des associations d'élus d'Avignon 2016 est que cette année, le débat prenne appui sur les propositions issues de ces séminaires, en soit le point d'orgue.

Avec ces constats de la part tant des politiques que des artistes et des professionnels. Qu'avons-nous fait ? Qu'avons-nous omis de faire ? Ce qui a été fait a-t-il été bien fait ? Mal fait ? Les principes qui sont au fondement des politiques culturelles sont-ils justes ? Sont-ils encore adaptés à la société d'aujourd'hui ? Les certitudes ne masquent-elle pas une volonté de ne pas voir ? N'est-il pas illusoire de croire en l'efficacité transformatrice des politiques culturelles ? Comment assumer la responsabilité nouvelle que les tensions sociales imposent aux politiques publiques de la culture, tant locales que nationales ?

A l'horizon des élections présidentielles puis législatives de 2017, la nécessité s'impose de renouveler collectivement en profondeur les politiques publiques des arts et de la culture. Quelle réflexion pour quelle gouvernance ? Avec quels outils ? Et comment traduire dans les faits l'exigence du respect de droits culturels inscrits dans les lois NOTRe et LCAP ?

Près de 70 propositions ont découlé de ces séminaires (voir en pièce jointe) que l'on peut classer en, 4 grandes thématiques générales :

I. La nécessité de libérer la réflexion générale sur les politiques culturelles

- Réfléchir au-delà d'une vision uniquement positive de la culture et des arts.
- S'interroger sur l'utilité réelle ou l'efficacité sociale de la culture et sur son éventuelle capacité à contribuer au respect des valeurs républicaines.
- Ne pas nier la contradiction entre égalité culturelle et inégalités économiques et mesurer la tendance à la suprématie de la culture de marché.
- Se défier de l'instrumentalisation sociale ou économique des arts et de la culture...
- Aborder la question de la transversalité des politiques publiques culturelles (économie de la culture, tourisme culturel, urbanisme) en développant une approche globale mais aussi dans outils concrets pour les collectivités (fonds d'aide à l'emploi artistique...)

II. Les personnes, la diversité et les droits culturels

- Echec et/ou limites de la démocratisation culturelle ? En parler enfin vraiment.
- Explorer concrètement le contenu du principe du respect des droits culturels des personnes, au-delà du slogan. Et aussi ses dangers : communautarisme, relativisme ?
- Service public de la culture ou émancipation ? Politiques “descendantes” ou “ascendantes” ? Faire non pas *pour* mais *avec*. Ou encore : *laisser-faire*.
- La mise en œuvre de la reconnaissance plutôt que l'incitation à la révérence.
- “*La culture émane de la communauté tout entière et doit y retourner*” (Convention de l'Unesco sur les politiques culturelles, Mexico, 1982). La participation, l'écoute...

III. Vers une nouvelle gouvernance

- Dépasser le point de vue gestionnaire ou corporatiste pour aller vers le projet et la liberté d'inventer les politiques de demain.
- Ne pas catégoriser ou sectoriser, ni les personnes (publics "empêchés", jeunes...), ni les lieux (équipements pour le théâtre, pour les musiques actuelles, pour la lecture public...).
- Accroître la concertation entre l'Etat, les collectivités territoriales, les professionnels, les citoyens : quels lieux ? quelles modalités ?
- Mettre en œuvre la mobilisation transversale des politiques publiques en complémentarité avec les initiatives citoyennes et les acteurs économiques.

IV. Quels outils ?

- Organiser des états généraux, dans la durée.
- Privilégier les conventions plutôt que les subventions au projet.
- Assurer le renouvellement des postes à responsabilité et la mobilité des fonctions.
- Mettre en lumière l'existant et porter politiquement les expérimentations. Voir et non savoir.

NB : A envisager également : une introduction sur les questions lexicales

- Les cultures et non LA culture.
- La différence entre art (logique de rupture) et culture (logique d'accompagnement).
- Une définition artistique ou anthropologique de la culture.
- Une définition de la création : s'ouvrir à l'autre sans se déstabiliser soi-même... ?
S'ouvrir à l'autre par le fait de se déstabiliser soi-même ?

ANNEXE / LES PROPOSITIONS EMANANT DES PRECEDENTS SEMINAIRES

Relevé des 67 propositions énoncées lors des séminaires organisés par la FNCC à l'Hôtel de Ville de Paris sur le thème : "Les politiques publiques ont-elles failli ?" en décembre 2015, mars et juin 2016.

I. NECESSITE DE LIBERER LA REFLEXION GENERALE SUR LES POLITIQUES CULTURELLES

1. Interroger l'idéal du libre partage des différences : aspects positifs (émancipation), négatifs (exigence trop haute, rejet vers le communautarisme).
2. La culture est neutre, porteuse de rencontre mais aussi d'exclusion, d'esprit critique mais aussi de propagande, d'excellence mais aussi d'intimidation, d'engagement humaniste mais aussi d'intérêt personnel et marchand.
3. Il y a des interrogations qui ne sont pas interrogées. Les politiques culturelles souffrent d'une approche trop univoque et positive sur les vertus de la culture.
4. La construction de l'avenir naît du dissensus. Il faut de la confrontation sur questions qui sont dissensuelles : la diversité, les droits culturels, la répartition de la richesse dans les filières culturelles, sur les territoires, etc. Sortir la réflexion du principe de consensualité des enjeux culturels : mettre à jour les différences entre sensibilités politiques, entre responsables politiques et professionnels.
5. Assumer les contradictions des fondamentaux : démocratisation culturelle et révérence, efficacité de politiques culturelles et inégalités réelles, reconnaissance de la diversité des expressions culturelles et perte de l'universalisme, droits culturels et communautarisme, la transversalité des enjeux culturels et instrumentalisation.
6. Au lieu d'être dans la résistance et la crainte (on parle juste de garder, de pérenniser, de sanctuariser), il faut tout au contraire inventer de nouvelles démarches et préserver la potentialité de l'inattendu, être capable de l'accepter.
7. Réfléchir là où nous ne nous sommes pas interrogés et notamment sur cette question : peut-on être égaux face à la culture et inégaux dans la société ?
8. La politique culturelle n'a-t-elle pas failli à contrer le marché ?
9. La finalité des politiques en faveur des arts et de la culture est politique. Une finalité émancipatrice pour la société. La nécessité politique et démocratique de la culture.
10. Quelle *utilité* sociale de l'art et de la culture.
11. *Le lâcher prise...* : l'écart critique au réel, la mise en suspension momentanée de la violence sociale, au service de l'émancipation, de l'épanouissement. Aller ailleurs que là où on est. Rêver un peu. La société ne se réduit pas à la société marchande.
12. Réfléchir au fossé qui se creuse entre les valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité) et la réalité dure (inégalités socioéconomiques). Un fossé qui vaut pour tous mais aussi pour les artistes, qui n'arrivent pas à vivre leur art, à vivre de leur art.
13. Il n'y a aucune contradiction entre l'intérêt singulier et l'intérêt général : c'est une dynamique qu'il faut travailler (cf. la question des amateurs).
14. La problématique du rapport au corps. Parler du plaisir, le revendiquer.

15. Libérer la pensée des intérêts corporatistes. Aller jusqu'au bout d'un débat franc sur cette question de la faillite de la démocratisation. On en reste seulement des escarmouches, car là beaucoup jouent là leur place, défendent leur manière de travailler.
16. Considérer l'art pour lui-même. Ne pas associer l'art à des thématiques lui sont extérieures, comme développement durable. L'art est assez merveilleux en soi pour ne pas le faire pour autre chose que lui-même.

II. LES PERSONNES, DROITS CULTURELS ET DIVERSITE

17. Echec de la démocratisation culturelle ? Ne démocratise-t-on pas une référence, une révérence et non la reconnaissance de chacun ?
 18. La possibilité pour chacun de vivre son héritage et son rapport au monde comme une occasion d'expérimenter sa liberté.
 19. Les droits culturels constituent une véritable piste de réflexion. C'est une notion qui apporte un élan.
 20. Aborder la question des droits culturels sans que cela ne devienne pas un slogan : comment changer de paradigme ? Traduire concrètement ce que signifient les droits culturels pour les politiques publiques et la manière de les décliner.
 21. Réinventer ensemble les politiques culturelles par une mise à jour de la devise républicaine enrichie de la notion de "droits culturels".
 22. Les droits culturels sont un outil nécessaire face au constat que toutes les politiques culturelles vont aujourd'hui dans le sens contraire de la défense de la diversité. Les droits culturels : une manière d'éviter l'action normalisatrice sur la création, de favoriser la diversité de la création.
 23. S'appuyer sur les secteurs culturels les moins reconnus – arts de la rue, du cirque, musiques actuelles – qui sont les meilleurs partenaires pour la mise en œuvre des droits culturels.
 24. Avant on privilégiait l'œuvre. Maintenant on veut privilégier la personne, pour faire société. Comment faire ? Cerner l'enfermement des gens dans la souffrance.
 25. Tout le monde doit pouvoir accéder aux équipements culturels non seulement comme spectateur mais comme acteur.
 26. Les politiques de demain ne pourront se limiter à préserver un service public de la culture. Il faudra aussi accompagner les initiatives citoyennes.
 27. Travailler avec les personnes : l'espoir vient de chacune d'elles, par exemple des migrants, porteurs d'une grande richesse.
 28. La culture comme mode de vie : à penser au travers de la diversité.
 29. L'universel concret, historique, qui s'incarne dans la diversité.
 30. Davantage prendre pas en compte le nomadisme artistique, les arts de la rue. Ne pas caricaturer l'ailleurs et construire la palette de toute la diversité.
 31. Reconnaissance et non reconnaissance des personnes. Dans la perspective des droits culturels, il n'existe pas de public "empêché". Peut-être est-ce nous qui sommes empêchés, qui ne savons pas reconnaître la culture de ceux qu'on dit "empêchés". Le véritable problème est celui de la reconnaissance et de la non-reconnaissance. Quand on ne reconnaît pas, on empêche.
 32. Respect de la dignité des personnes. Parler de "bienveillance". C'est très important, quand on travaille directement avec les gens, de ne pas les ridiculiser.
 33. Penser à l'après. Que les actions et les choix servent au-delà de l'instant présent, par exemple, en travaillant auprès des enfants pour toucher les parents – ces mêmes parents qu'on dit "empêchés" – et les faire venir.
- La question des "jeunes"*
34. Ne pas catégoriser les jeunes. Le problème n'est pas celui des personnes, jeunes ou pas. C'est nous, acteurs culturels, élus, qui avons un problème. Il faut que nous

58. L'instrumentalisation marchande. Interroger la culture de consommation, son utilisation comme un outil de *marketing* et se garder d'autres formes de populisme qui peuvent l'instrumentaliser.

IV. OUTILS

59. Organiser des états généraux, dans la durée.
60. De nombreuses initiatives existent, mais il faut un discours politique pour les porter tant au niveau local que national. Où parle-t-on du partage du pouvoir de l'invention ? Ce qui est fait ne se sait pas. Qui en parle ?
61. Mettre en lumière les initiatives qui existent, les formaliser, faire remonter ces expériences : capitaliser. Recueillir et présenter des témoignages.
62. Mobiliser l'énorme potentiel que constituent les médiathèques : ce sont de nouvelles maisons de la culture, des espaces de vie de la démocratie, car ce sont des lieux de la parole, outil premier des arts comme de la politique.
63. Envisager de véritables conventions de développement territorial (au-delà des aides au projet) qui aillent au-delà des politiques catégorielles et qui soient politiquement assumées dans le cadre de l'exercice de la responsabilité culturelle publique.
64. Changer la mécanique des responsabilités en tenant compte de la diversité des origines, des sociologies, des artistes. On ne reconnaît pas la force du nomadisme des artistes ni la vitalité de la diversité. Le monde politique est devenu gestionnaire.
65. Donner une responsabilité immédiate aux moins de 25 ans et aux artistes largement exclus de la responsabilité de gouvernance.
66. Prendre en considération les jeunes, leur confier des responsabilités.
67. Les nouvelles formes de la démocratisation et du service public de la culture. On n'écoute plus un album mais un titre, comme autrefois les 45 tours. Comment, face à ce butinage, redéploie-t-on les politiques publiques ? Qu'est-ce qu'une politique publique de la culture dans ces nouvelles formes de consommation ? Comment redéfinir un vrai contenu du service public de la culture ?